

POUR Affichage

Circuit Seniors des Associations Sportives Golfeurs du Languedoc-Roussillon Règlement 2013

Les Poules

- Poule Est :

- o Montpellier Massane, Nîmes Vacquerolles, La Grande Motte, Montpellier Fontcaude, Uzès et Golfs de Lozère

- Poule Centre :

- o Saint Cyprien, Alès-Ribaute, Saint Thomas, Lamalou-les-Bains et Nîmes Campagne

- Poule Ouest :

- o Cap d'Agde, Montescot, Carcassonne, Coulondres, Falgos et Font-Romeu/Marcevol

* Ce club de 6 trous recevra les équipes de sa poule sur un terrain de 9 ou 18 trous de son choix.

Les divisions

1^{ère} division : index de 0 à 18.4

2^{ème} division : index de 18.5 à 30.4

1^{ère} Phase

Classement de chaque rencontre par addition des 8 meilleures cartes de chaque division : les 4 meilleures en Brut et les 4 meilleures en Net (9 trous : 6 meilleures cartes)

2^{ème} phase

Etablissement d'un classement général des résultats des 3 poules (Est, Centre et Ouest)

Constitution de 2 poules :

- Poule A : les clubs ayant un classement impair du classement général après la 1^{ère} phase
- Poule B : les clubs ayant un classement pair du classement général après la 1^{ère} phase

Forfait

Tout forfait non notifié au club recevant, au plus tard le Lundi matin, sera sanctionné par une disqualification selon la règle 6-3.

Green-fee 2013

36 € plus 5 € pour frais d'organisation

Repas

Les joueurs devront signifier leur participation au repas lors de leur inscription. Possibilité de se désengager en prévenant le restaurateur du club recevant au plus tard le Lundi.

Tout manquement sera facturé au club du joueur.